Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 29

Artikel: Annonces
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224688

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNONCES

LES temps sont durs, le chômage sévit partout, l'argent se fait rare, et ceux qui ont l'habitude de cultiver les espaliers pour récolter des poires doivent faire des efforts inouïs d'imagination et d'ingéniosité pour éveiller l'intérêt des naïfs et leur soustraire quelques doublons, sequins, pistoles, maravédis, ducats, roupies, quadruples, batz, rappens, douros, shillings, deniers, picaillons ou assignats. On voit, dans tous les journaux, une annonce ainsi conçue : « Achetez ma pierre porte-bonheur et la chance, la fortune, la réussite vous favorisera ». Un naïf qui s'était laissé prendre et qui, le jour où il avait reçu le précieux talisman, s'était fait une entorse et dérober son porte-monnaie par un pick-pocket, se rendit furieux chez le charlatan qui avait abusé de sa bonne foi.

— Monsieur, lui dit-il, vous prétendez que votre gemme porte bonheur, vous en avez menti.

Et l'autre, tranquillement, ouvrit son grand-livre :

— J'en ai vendu 140 aujourd'hui, à 140 naïfs; ceci vous prouve qu'elle me porte bonheur à moi donc je n'ai pas menti.

Il y a quelque temps, paraissait l'annonce suivante : « Incroyable ! Prodigieux ! Extraordinaire ! Epatant !... Une machine à coudre, fonctionnement garanti, sera envoyée franco contre un mandat poste de dix francs. Ecrire à X... » Ceux qui ont écrit, et vous pouvez être tranquille, ils ont été nombreux, ont reçu en réponse une aiguille et du fil.

Une autre annonce parut également : « Je m'engage à donner, au reçu d'un mandat de cinq francs, un moyen très simple et très pratique d'écrire sans plume et sans encre. Ceci est la conséquence d'un vœu ». A ceux qui lui envoyaient leur pièce de cent sous, l'individu adressait simplement un petit paquet avec ces trois mots : «Employez ce crayon ».

Un autre virtuose du système D. envoyait, contre un mandat de 50 francs, une machine à battre portative américaine. C'était simplement un bâton portant cete devise: « Made in U. S. A.

UN PATRIOTE DE 1798 PEU CONNU : PHILIPPE BERNEY

(Nouvelle historique inédite)

AU nom de LL. EE., vous, Philippe Berney, je vous arrête !...

Cette apostrophe était adressée par le sergent d'un piquet de dragons à un homme de fière mine et de haute taille, qui venait d'apparaître sur le seul de sa porte d'entrée.

— Ah ! ça, sergent... que signifie ?... riposta l'interpellé en se croisant les bras, les sourcils froncés de colère.

Sans répondre, le sous-officier tendit à son interlocuteur un rouleau de parchemin scellé du baron de Tavel, bailli d'Aubonne.

Le civil jeta un coup d'œil au papier, le rendit et prononça d'un ton d'obéissance feinte où perçait l'espoir de la revanche :

— Je vous suis ; mais rira bien qui rira le dernier ! Laissez-moi seulement passer un habit.

Le coupé qui s'était arrêté devant la maison avec les cavaliers se referma sur son prisonnier et partit à fond de train, suivi de son escorte, dans la direction du Marchairuz.

La nuit tombait. Cette scène n'avait duré que quelques minutes.

Philippe Berney, le patriote de l'Orient de l'Orbe, venait d'être arrêté par la police de LL. EE. de Berne.

C'était le 29 septembre 1797.

Qui donc était ce Berney que l'on conduisait à Aubonne, dans les prisons de Monseigneur le bailli et qui s'était laissé arrêter sans résistance ? Ce n'était certes pas un homme de vulgaire condition, car on ne l'y aurait pas conduit en voiture ; la condescendance de LL. EE. n'allait pas jusque-là ! L'histoire de la contrée parle peu de lui.

Philippe Berney, le grand Berney, comme on l'appelait, appartenait à une bonne famille de l'Abbaye émigrée au Chenit pour coloniser la rive orientale de l'Orbe. Bel homme, intelligent et d'esprit aventureux, il s'engagea tout jeune à la Garde suisse de Paris ; il fréquenta assidûment le Club helvétique ; il y connut F.-C. de la Harpe ; il fut reçu aussi, avec nombre de ses amis, de l'une des nombreuses sociétés secrètes qui prirent, dans l'ombre, une part très active aux événements européens de la fin du XVIII^e^ siècle.

Confidentiellement averti du terrible complot qui se préparait à Paris, le père Berney rappela au pays son fils Philippe, au début d'août 1792. Notre héros échappa ainsi au massacre des Tuileries.

Dès lors, rentré à la Vallée, Philippe Berney, tout en travaillant au commerce de pierres fines que lui avait remis son père, suivait passionnément les événements, qui se précipitaient en France. Il vibrait aux principes posés par la Révolution française, haïssait les Bernois et passait pour un révolutionnaire. Il entretenait avec ses amis du Club helvétique une correspondance active et qui parut souventes fois suspecte à ceux de la Vallée qui étaient dévoués à Berne.

* * *

Roi à certain tir de l'abbaye de la St-Jacques; Berney, beau gars, dansa avec la belle Mariette, la fille de Pierre Golay, conseiller de Devant la Côte; il s'en éprit, car la diablesse était bigrement jolie et habile à se servir de ses charmes irrésistibles. Voyez-vous ça, le révolutionnaire, l'esprit fort, Philippe Berney de l'Orient de l'Orbe, amoureux de la fille d'un sujet parfaitement soumis de LL. EE. ! Mais le jeune homme allait bientôt avoir à choisir entre son inclination et son patriotisme...

On sait que, sous la Convention Nationale, circulaient en France de faux assignats; les faux-monnayeurs, malgré la menace de mort dont était puni leur délit, maniaient « leur planche aux assignats » avec habileté et impudence, et à la barbe de la police de la jeune république. Ces faux papiers circulaient toujours sous le Directoire ; lors du Consulat, la France en était inondée, et leur quantité contribua aussi, pour une large part, à la « banqueroute dite des deux tiers ». Le gouvernement français offrit de grosses récompenses à ceux qui dénonceraient les faussaires ; mais ceux-ci restèrent longtemps introuvables.

* * *

...Ce soir-là, Philippe Berney en tournée d'affaires pour son commerce d'horlogerie était descendu à l'hôtel de la Couronne en la bonne ville d'Aubonne. Il passa la veillée avec des amis qu'il avait dans le bourg; la ville avait le renom d'abriter dans ses murs nombre de patriotes: on l'avait bien vu à l'accueil froid fait par la population, en 1790 déjà, au nouveau bailli, Monseigneur de Tavel.

A cette table de l'hôtellerie, la conversation sentait le mystère... Qu'est-ce que ses amis d'Aubonne pouvaient bien raconter au grand Berney de si intéressant qu'il paraissait en demeurer stupéfait ; on chuchotait, on oubliait de choquer les gobelets; on se passait de main en main une liasse de papiers froissés, paraissant être des imprimés d'espèce particulière. On se sépara fort tard. Rentré dans sa chambre, dont il verrouilla soigneusement la porte, Berney serra dans une poche secrète de sa malette la liasse mystérieuse. Puis il se coucha, non sans avoir posé sur sa table de nuit une paire de pistolets d'arçons dont il vérifia les amorces.

...Le lendemain, Philippe Berney rentrait chez lui, à l'Orient de l'Orbe, avec une forte liasse d'assignats français.

Mais, c'étaient précisément de ces faux-assignats dont la police française recherchait les fabricants avec tant de vigilance et depuis si longtemps.

Ces faux-monnayeurs, Philippe Berney venait de les découvrir sur les indications de ses amis : c'étaient les nommés Rolaz de Pizy, Bégoz et Colladon d'Aubonne. Ils avaient installé leur atelier dans les souterrains de l'ancienne maison forte, bâtie par Guillaume de Pizy, vers la fin du XIV^e^ siècle, et, à l'époque, propriété de ce Rolaz, seigneur du Rosay. C'était donc dans le Pays de Vaud, sur le territoire de la République de Berne, que se commettait ce délit, puni de mort en France.

Chose plus grave, cette fabrication en grand de papier-monnaie, cette lucrative industrie se pratiquait depuis plusieurs années au su et au vu du bailli de Tavel, qui fermait les yeux pour une raison facile à deviner.

(A suivre). *Cyprien.*

Bourg-Ciné-Sonore. — « Autour d'une Enquête ». La reprise au Bourg de ce grand film parlant français UFA d'Erich Pommer s'imposait. Remarquable de concision et d'intérêt dramatique, d'une réalisation minutieuse et intelligente, cet admirable film policier, captivant, haletant, resserre une action tenue autour d'une enquête. Bande admirable tant par ses qualités techniques que par sa beauté d'images, film « réussi » de bout en bout. « Autour d'une Enquête » jouit d'une interprétation absolument remarquable, jusque dans les moindres rôles, avec Jean Périer en juge d'instruction, Richard Willm en accusé, Gaston Modot, Paul Olivier, Robert Ancelin, Jacques Maury, Bill-Bockett, Pierre Franck, Colette Darfeuil, Annabella et Florelle.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.